

LE FRONT



VOL 18 NO 10

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 1989

Inauguration de l'école de génie!



En compagnie de
plusieurs dignitaires,
le premier ministre du
Nouveau-Brunswick,
M. Frank McKenna, a
officiellement
inauguré l'école de
génie samedi dernier!

À lire en p. 2

SOMMAIRE

Actualité	
universitaire	2
Arts	
actualité	12
chronique rock	13
Page éditoriale	
éditorial	5
courrier du lecteur	5
Sports	14

À LIRE EN P. 2

Actualité:

La confidentialité ...
pas toujours
évidente!

À LIRE EN P. 12

Arts:

Michel Courtemanche
en spectacle
mercredi prochain!

À LIRE EN P. 14

Sports:

Joël Bourgeois se
classe 7^e à l'USIC!



Moi j'ai choisi La Caisse Populaire Acadienne

Borachois	532-0614	Haute-Abojagane	532-6918	Memramcook	758-2505	Saint-Anselme	857-9217
Dieppe	857-0333	L'Assomption	857-8120	Notre-Dame de Grâce	658-8218	Scoudouc	532-2204
Fredericton	458-0828	Moncton	857-0711	Pré d'en Haut	758-9329	Shédiac	532-6609

Actualité

par Mourad
MEZGHANI

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, a procédé à l'inauguration officielle du nouvel édifice du génie, le samedi 4 novembre à 14h.

L'édifice est d'allure futuriste comme pour expliquer l'esprit innovateur des ingénieurs et leur ouverture aux nouvelles conceptions. D'une superficie de 30 000 pieds carrés, cet édifice de deux étages a été construit au coût approximatif de



Le traditionnel ruban coupé par M. Frank McKenna en compagnie du recteur, L-Philippe Blanchard

Frank McKenna inaugure l'École de génie

4,5 millions de dollars, y compris les coûts d'ameublement, d'équipement et les honoraires d'architecte. L'extérieur

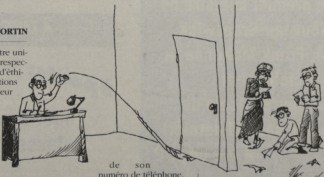
est recouvert de panneaux d'acier de couleur gris-argent et une voûte en verre surplombe l'entrée principale. À l'intérieur, on trouve les bureaux du corps professoral du génie mécanique et du génie industriel, la direction de l'École, un salon étudiant, des laboratoires, deux salles de cours et un amphithéâtre. L'École du génie offre des programmes de baccalauréat en génie industriel, génie mécanique et génie civil ainsi que deux programmes de maîtrise: génie industriel et génie civil ■

La confidentialité n'est pas toujours respectée au CUM

par Pierrette FORTIN

Certains professeurs du Centre universitaire de Moncton (CUM) ne respectent pas les directives en matière d'éthique professionnelle et de relations professionnelles, contenues dans leur convention collective. Ces directives stipulent que le professeur doit garder confidentiels tous renseignements relatifs au progrès intellectuel, à la vie personnelle ou aux idées politiques et religieuses d'un étudiant.

Le numéro de matricule de l'étudiant lui permet de garder l'anonymat lorsque ses notes sont affichées. Toutefois, certains professeurs se permettent d'inscrire le nom de l'étudiant accompagné de son numéro matricule. D'autres vont même jusqu'à inscrire le numéro de téléphone des étudiants. Ceci a pu être constaté à la Faculté des sciences sociales, au cinquième étage, durant les mois de septembre et d'octobre. Sur un premier babillard, on pouvait lire le nom de l'étudiant, son numéro matricule, et les cours qu'il suivait; sur un deuxième, son numéro de matricule accompagné



De plus, à la Faculté des sciences, des professeurs laissent les travaux corrigés des étudiants dans le corridor à la vue de tous.

Selon une étudiante concernée, il est même impossible, dans certains cas, d'inscrire seulement son numéro de matricule sur un travail ou un examen, car l'enseignant ajoute le nom par la suite.

On constate que l'impossibilité pour un enseignant de recevoir une cantine d'étudiants à son bureau pour redonner des travaux corrigés. Toutefois, pour ne

pas compromettre la confidentialité, il serait préférable de placer les copies dans une enveloppe cachetée ou n'apparaîtrait que le numéro de matricule de l'étudiant de nous confier cette étudiante.

Toujours selon elle, il y a un manque d'éthique professionnelle chez certains professeurs envers les étudiants. La confidentialité de ses notes n'est pas respectée. Cela fait parti de son progrès intellectuel et de sa vie privée ■

UNIVERSITAIRE

LA DETTE DU KACHO: «Nous ne voulons pas qu'il y ait une liquidation»

-Louis Malenfant-

par Michel LALIBERTÉ

Une réunion entre l'exécutif de la Fécum et l'Administration de l'U de M aura lieu le 20 novembre prochain pour trouver une solution à la dette du Kacho, une dette s'élevant à 51 000\$.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Louis Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes de l'Université de Moncton.

M. Malenfant affirme qu'une entente de principe a été conclue, la semaine dernière, entre l'Administration et la Fécum. Cette entente stipule que les deux groupes ont une responsabilité mutuelle en ce qui concerne la dette du Kacho. La rencontre du 20 novembre prochain devrait préciser exactement les montants que chaque organisme devra défrayer.

Le responsable du dossier du côté de l'Administration, M. Malenfant, a déjà proposé que la dette soit divisée en deux parts égales. «Nous avons été des partenaires égaux dans la création du Kacho, explique-t-il, nous devons l'être aussi dans le règlement de sa dette.»

Cette proposition a reçu un accueil défavorable chez les dirigeants de la Fécum. Denis LaRoche, directeur des affaires internes de la fédération étudiante, juge que la proposition est tout simplement ridicule. Nous n'avons qu'un budget de 200 000\$, tandis que l'Université en gère un de plusieurs millions. C'est tout à fait inacceptable comme entente, soutient-il.

La Fécum est consciente qu'elle doit s'impliquer dans le dossier. Cependant, elle ne peut s'occuper que d'une infime partie de la dette. «Si nous n'embarquons pas avec l'Administration, c'est certain que les actifs du club étudiant seront liquidés», explique Denis LaRoche. Selon lui, l'Université va payer la totalité de la dette. La Fécum remboursera sa part sur une période déterminée.

L'option de liquidation ne sera utilisée qu'en dernière instance, si l'on se fie aux propos de M. Malenfant. Ce dernier explique que les accessoires du Kacho ne peuvent

suite en p. 4

Costain écope de 30 jours

par Claude BERUBE

Conrad Costain, le jeune homme appréhendé par le Service de sécurité de l'U de M, a écopé de 30 jours de prison. C'est la sentence qu'il a reçue alors qu'il comparait en cour provinciale, lundi le 30 octobre dernier, à Moncton. Le juge Murphy en a décidé ainsi après que Costain ait plaidé coupable à un chef d'accusation de vol. Il purgera sa peine à la prison à sécurité minimum de Moncton.

Bien que le Service de sécurité du Centre universitaire de Moncton (CUM) ait amassé des preuves contre Costain, celles-ci n'ont pu être reliées aux autres vols commis sur le CUM. Le malfaiteur s'en est donc tiré avec une sentence relative à un vol de 50\$. Selon le sergent McFadden de la Sûreté municipale de Moncton, la police ontarienne ne procédera pas au transfert du jeune contrevenant. En effet, bien qu'il soit toujours recherché dans cette province pour refus de comparaître, les autorités judiciaires ontariennes ne croient pas nécessaire de le transférer afin de le faire comparaître devant la justice. Il devra toutefois répondre de ses actes s'il est repris dans cette province.

LE PIÈGE

Suite à la série de vols commis sur le campus, le Service de sécurité a décidé de prendre des mesures afin de remédier à cette situation. Aviser la population n'étant pas assez, il fallait prendre des mesures, a affirmé Wayne St-Thomas, chef de la sécurité. Toujours selon M. St-Thomas, le malfaiteur procéda généralement de la même façon, il dénudait un sac à main et, après en avoir prélevé le contenu, le plaçait dans le réservoir d'une toilette. M. St-Thomas croyait même, à un certain moment, faire face à deux individus travaillant de concert.

C'est ainsi que quatre agents, dont un de la sécurité étudiante, ont été affectés à la bibliothèque de Champlain afin de surprendre l'individu. Les résultats escomptés se sont produits plus rapidement que prévu, a souligné le chef du Service de sécurité. En effet, il n'a fallu que quatre heures aux agents du CUM pour intercepter le malfaiteur. M. St-Thomas estime qu'il a été chanceux d'obtenir des résultats aussi rapidement et se dit heureux de ce succès.

Au total, près de 3945 en argent ainsi que des objets personnels, dont un manteau de cuir estimé à 285\$, ont été dérobés depuis le début la série de méfaits. Or, même si l'arrestation du samedi 28 octobre peut laisser présager l'aboutissement de cette situation, il ne faudrait pas croire pour autant que le campus soit désormais à l'abri des malfaiteurs. C'est pourquoi la prudence est toujours de mise.

Propositions financières pour le Kacho

par Martin LEVESQUE

Mercredi dernier, le comité chargé du dossier du Kacho qui est formé de membres de la Féecum et de l'Apare ainsi que d'administrateurs de l'Université, s'est réuni une fois de plus afin de trouver une solution aux problèmes financiers du club étudiant.

Suite à une série de propositions, plusieurs ont suggéré le partage de la dette entre l'association étudiante et l'Université. Comme l'a mentionné M. Denis Larocque, directeur aux affaires internes à la Féecum: «on ne peut couvrir la somme de 25 000 dollars, c'est impensable. Toutefois, M. Larocque s'est montré

consentant au partage d'une dette un peu moindre. Si l'Université remboursait la totalité des 50 000\$, la Féecum, de son côté, pourrait défrayer une partie de la dette à longue échéance. Dans le cas où un tenant d'entretien ne soit pas possible, l'Université s'acquitterait de l'emprunt fait à la banque pour le Kacho et liquiderait ensuite les actifs du club étudiant afin d'amortir le reste de la dette. Ce qui signifierait, bien entendu, la faillite et la fermeture définitive du club.

«Dans l'éventuel retour à la vie du Kacho, la gérance de ce local ne serait pas remise entre les mains de l'Apare ou de la Féecum.

Cet endroit deviendrait une compagnie indépendante, de dire Denis Larocque. Selon lui, une administration telle que l'Apare est trop lourde pour le club. «Beaucoup trop de gens ne savent pas ce qu'ils font au sein de ce comité». Sur la question d'un gérant à temps plein, c'est à repenser, une personne à temps partiel, voire un étudiant, suffirait amplement. On pourrait penser en outre à réduire l'espace et le nombre d'employés pour le fonctionnement.

Pour l'instant, le sujet de préoccupation demeure le financement. Dans les prochaines semaines on connaîtra les nouveaux développements du comité de restructuration du Kacho. ■

A quand le centre social?

par Isabelle JULIEN

Où en est l'histoire du centre social, cette idée émergée de l'époque de la création du centre universitaire, appuyée de plusieurs tentatives qui ont toutes échoué?

Un comité formé de MM. Francis Babin, David Girard, président du comité consultatif, Arthur Girouard, directeur des Services administratifs, Donald Guimond, François Lemay, Gilles A. Nadeau, directeur des Services aux étudiants, Paul Plourde, et Marcel Richard, a reçu en mandat, de la part de l'Université et de la Féecum, d'analyser les besoins d'un centre social.

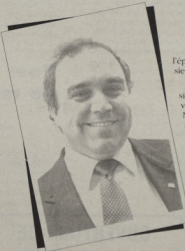
Un rapport préliminaire a été présenté à l'Administration et à la Féecum en juin dernier. La Féecum a écrit ce rapport. Le comité consultatif attend maintenant l'adoption de l'Administration du Centre universitaire de Moncton (CUM) pour élaborer son projet.

Le principal fin, selon David Girard, est la source de financement. Les fonds de fiducie sort, à l'heure actuelle, d'environ 2 millions de dollars. D'après le comité, 5 millions devraient minimalement suffire à répondre aux besoins définis par les étudiants. «Le financement se ferait à partir de dons d'organismes, de subventions gouvernementales et de profits réalisés par les commerces exploitant une entreprise au sein du centre social, nous confie M. Girard.

La liste des priorités déposées par l'Administration, au comité des études supérieures des provinces maritimes, classe le centre social en 5e ou 6e position. L'agrandissement de la Faculté des arts obtient le premier rang, à savoir M. Jean-Louis Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes. David Girard a cependant rappelé la possibilité d'un changement de localisation entre la Faculté des arts et celle de l'éducation, cette dernière possédant un surplus d'espace par rapport au nombre d'étudiants à loger. «De cette façon le centre social pourrait se retrouver au premier rang des priorités de l'Université».

Pour sa part, M. Malenfant envisage une réunion ayant comme but une série de questions sur les besoins des étudiants, sur la grandeur des locaux, sur les façons de procéder, etc.

Serait-ce l'avant-dernier chapitre de la longue histoire du centre social? C'est ce que verront les étudiants du CUM après la réunion du 10 novembre prochain rassemblant le comité consultatif sur le centre social, le conseil d'administration de la Féecum et l'Administration de l'Université. ■



J.E. Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes

Plantation d'arbres sur le campus



Au boulot!

par Stéphane PAQUET

Le recteur, les vice-recteurs, des professionnels et quelques étudiants de l'Université se sont rendus en face du nouvel édifice de génie, samedi dernier, pour assister à la plantation de chênes.

Sous la supervision du comité de l'environnement, cette activité faisait suite à la vente d'arbres effectuée l'année dernière auprès de différents organismes du campus. En fait, une lettre a été expédiée à tous les conseils étudiants à la fin de l'année. Celle-ci les incitait à acheter un arbre en l'honneur de ses finissants. Pour Rachel Gautreau, directrice-adjointe du comité de l'environnement, «c'est un bon moyen pour les classes finissantes de laisser leur marque sur le campus tout en faisant quelque chose pour l'environnement. Les acheteurs, qui ont dû déboursier 65\$ pour laisser une trace de leur passage à l'Université, sont le Département de biologie, l'association des étudiants en science pure et informatique, l'association des sciences et génie, le comité de l'environnement et, finalement, les Anciens et amis de l'Université (AAAUM).

suite de la p. 2

être vendus puisqu'il existe une possibilité de recouvrement du club étudiant. Il faudrait investir des sommes très importantes pour récupérer le Kachos admet M. Malenfant.

Pour l'instant, aucune solution n'a été discutée entre la Féécum et l'Administration. Les deux groupes veulent d'abord et avant tout régler la question de la dette. Cependant, M. Malenfant a laissé entrevoir la possibilité que le local soit mis à la disposition de groupes ou d'organismes œuvrant sur le campus. Ainsi des activités étudiantes, telles que des fêtes, pourraient y avoir lieu.

Cette solution ne règlera rien, croit Denis Lalonde. Selon lui, l'espace qu'offre le Kachos est trop étroit pour que des activités comme le «party casino» ou d'autres événements d'emvergures y soient organisées. «Nous avons besoin d'un club étudiant permanent, pas d'une salle temporaire, précise Lalonde. C'est le seul endroit où les étudiants de toutes les facultés peuvent se rencontrer.

C'est également l'avis de Hector Haché-Haché, professeur à l'Université de Moncton. Celui-ci croit qu'un club étudiant est aussi indispensable qu'un journal étudiant. M. Haché-Haché est persuadé que l'Administration tentera de garder le Kachos fermé. «L'Administration ne veut pas que les étudiants échangent entre eux. Les dirigeants ont peur qu'une autre manifestation, comme celle de 1982, ne naisse au Kachos.

L'assemblée générale, qui devait avoir lieu le 15 novembre, a été repoussée au 22 du même mois en raison de l'importance réduite du 20 novembre entre l'Administration et la Féécum.

Les étudiants pourront, lors de cette assemblée, proposer des solutions ou livrer leurs commentaires sur le dossier du Kachos. Ils devront également décider de l'avenir de l'Apare, l'organisme qui administre le Kachos.

La Féécum présente ses recommandations pour le prochain recteur

par Martin LEVESQUE

M. Stéphane Robichaud, président de la Féécum, a exposé les propositions faites pour le choix du nouveau recteur. Ces motions, rassemblant les attentes de trois fédérations étudiantes, soit celles des campus de Shippagan, d'Edmundston et de Moncton, seront présentées au comité consultatif de sélection du recteur.

Le rapport fait mention de la volonté des fédérations étudiantes de voir diminuer le nombre d'administrateurs à l'U de M. On souhaite faire de l'Université un haut lieu de savoir et de recherche, en abandonnant l'idée de «collège» qu'elle projette présentement.

Il serait important, selon le document, de favoriser le développement des trois centres universitaires qui composent l'Université de Moncton avec un plan de développement moins statique que présentement. Les fédérations étudiantes semblent percevoir un obstacle face à l'accessibilité d'une institution trop centralisée.

Stéphane Robichaud a également souligné l'importance d'inclure plus de postes étudiants au sein du Conseil des gouverneurs, du Sénat académique et des autres comités, afin que la participation étudiante se fasse non seulement pour la forme mais dans un esprit de collaboration.

Une plus grande transparence dans les activités et les coûts administratifs, souligne le rapport, permettrait aux étudiants d'être renseignés sur certaines dépenses faites par les administrations de l'Université.

Outre ces propositions, on trouve quatre qualités que devrait posséder le nouveau recteur selon les étudiants. Un des premiers points est la force de caractère et la détermination nécessaire pour défendre les priorités et orientations telles que mentionnées par les étudiants. Il devrait être d'un dévouement exemplaire dans l'accomplissement des buts de l'U de M. Et enfin toujours selon le rapport, l'institution devrait cesser de se vanter d'être la plus grande université francophone hors Québec, mais plutôt donner un maximum de fierté à l'étudiant qui veut réellement s'instruire dans sa langue.

Pour les MAUI, une baisse de revenus de \$ 25 582?

par Stéphane PAQUET

Le budget des Médias académiques universitaires inc. (MAUI), organisme administré par CKUM, laisse entrevoir une chute de revenus de 25 582\$. Celle-ci est principalement due à la baisse de la contribution de l'Université

qui est passée de 21 748\$ à 4 706\$.

Cependant, selon le président des MAUI, Claude Bérubé, cette baisse n'est qu'un retour à la normale, puisque l'an dernier, CKUM avait eu droit à des subventions supplémentaires de l'Université pour l'achat de nouvel équipement. De plus, CKUM bénéficie cette année de sources de financement additionnelles provenant de la Faculté des arts et des Services aux étudiants. Ces subventions ont permis à CKUM de se procurer le fil de presse du réseau NTR. Il reste encore au moins 100 000\$ à mettre, de dire Claude Bérubé. Cette somme servirait principalement à l'achat et l'installation d'un nouveau matériel enregistrement.

En fait, le projet que chérit Claude Bérubé c'est temps-ci est la transformation de CKUM en radio communautaire. Un rapport de travail a d'ailleurs été déposé dernièrement et c'est probablement le 22 novembre prochain, lors de l'assemblée générale, que la masse étudiante aura à se prononcer sur le sujet.

Interrogé sur le récent départ de Claude Arson, directeur musical, Claude Bérubé mentionne que ce dernier a invoqué un manque de temps lorsqu'il a quitté son poste.

OUVERTURE DE DEUX POSTES

CKUM-MF, la radio étudiante à vocation communautaire, ouvre les postes suivants: directeur de la musique et chef de pupitre.

Ces postes sont rémunérés sous forme de bourses. Les détails concernant la définition des tâches de ces postes sont disponibles à la station de radio.

Votre curriculum vitae devra nous parvenir avant le lundi 13 novembre à 15h à l'adresse suivante: 159, avenue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9, en prenant bien soin d'indiquer le poste pour lequel vous postulez.

La direction générale

Éditorial

Les autos... dans le stationnement SVP

Depuis quelques temps, certains étudiants se plaignent du remorquage de leur voiture. D'autres croient leur mécontentement à cause du manque d'espace de stationnement à proximité des facultés.

Or, si un membre de la communauté universitaire stationne son automobile dans un endroit réservé aux personnes handicapées ou aux piétons, il recevra premièrement une note d'avertissement.

Si l'automobiliste répète l'infraction, sa voiture sera remorquée par le Service de sécurité, aux frais du propriétaire. Depuis le mois de septembre, une trentaine de voitures ont déjà subi ce sort. En agissant de cette façon, la sécurité agit légalement.

Les étudiants n'ont aucune raison de stationner dans des endroits interdits, puisque le Centre universitaire de Moncton (CUM) est l'université des Maritimes possédant le plus d'espaces de stationnement par étudiant. En effet, au CUM le rapport du nombre d'étudiant par terrain de stationnement est de 1,8 alors qu'à l'UNB, il est de 1,9; à l'université de Dalhousie, il est de 7,7 et enfin, à St-Mary's, il est de 8. On ne peut donc déplorer le manque de stationnements au CUM.

On a pu constater une augmentation du nombre de voitures sur le campus depuis le mois de septembre. Par contre, même avec cette augmentation, les stationnements ne sont jamais complètement remplis. Le terrain derrière Taillon n'est jamais plein et il en est de même pour les deux terrains entre l'avenue Morton et l'édifice Jacqueline Bouchard. Il y a aussi le terrain de l'Aréna qui est pratiquement toujours vide. Il est vrai que c'est un peu loin de certaines facultés, mais la plus éloignée n'est qu'à 4 ou 5 minutes de marche. Si l'étudiant ne veut pas stationner sa voiture dans un certain endroit parce qu'il a peur d'être en retard, il ne doit pas évaluer un manque de stationnement. C'est plutôt dû à un manque d'organisation et de bonne volonté de sa part!

Le Service de sécurité doit donc continuer à donner des notes d'avertissement et à remorquer des voitures pour que le droit des piétons et des handicapés soit respecté.

Stéphane PAQUET, rédacteur en chef
Ghislain PELLETIER, collaborateur spécial

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Pierrette FORTIN	Directrice
Stéphane PAQUET	Rédacteur en chef
Alana Invernizzi	Marriage
Judy ROUET	Photographie
Gilles ARSENAULT	Cartooniste
Pierre Philippe LEBLANC	Rédaction
Ghislain PELLETIER	Illustration
Rémi TRUDELLE	Livres
Christine LEBLANC	Bibliographie

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, 1200 Avenue Moncton, Université de Moncton, N. B. E1A 3X9, Téléphone: 638-4025.
Le magazine est fait au Québec: 144 rue John, Moncton, N. B. E1C 2B7. Téléphone: 638-8103.
Droits de reproduction réservés. Toute réimpression sans autorisation est interdite.
Moncton N. B. E1C 2B8. Téléphone: 637-8868.
Tous les textes et images publiés dans le Front sont la propriété de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton. Toute réimpression sans autorisation est interdite.



COURRIER DU LECTEUR

Carrefour pour Femmes Inc... réaction

Faisant partie de la population étudiante de la Faculté d'administration, je me permets de répliquer à l'opinion parue dans votre courriel du lecteur du 1 novembre, signée par le «Carrefour pour Femmes Inc.».

Je tiens tout d'abord à mentionner que les dévinettes de l'HebdoFac m'ont bien fait rire. D'ailleurs, elles étaient écrites dans cette intention et en aucun moment, ma dignité n'en a souffert, puisque jamais je ne m'y suis identifiée.

Par contre, là où je sens qu'on me manque de respect et qu'on porte atteinte à ma dignité, c'est lorsque l'opinion du lecteur mentionne: «notre pays sera demain administré par... et par un groupe de femmes qui ne dit rien et qui accepte ces abus».

Qu'un groupe de femmes tel que le vôtre écrive de pareilles bêtises et avec le plus grand sérieux m'indigne. On m'attaque parce que j'ai le sens de l'humour, parce que j'ai assez de maturité et de confiance en moi pour rire de quelques dévinettes qui ne m'atteignent pas. Mais qui êtes-vous donc pour vous permettre de juger que je suis une femme qui se laisse abuser parce que je n'ai pas le même sens de l'humour que vous?

Permettez-moi de vous dire qu'à la Faculté d'administration nous dénonçons les abus là où ils existent. Dans ce cas-ci, les abus sont dans votre article et

j'espère que vous serez assez «femmes» pour le reconnaître et vous en excuser.

Carole LEDOUX
Faculté d'administration

...et une autre

Nous, membres d'un groupe d'étudiantes en administration, avons été insultées par la façon dont vous nous avez jugées dans votre opinion publiée dans Le Front du mercredi 1 novembre 1989. «Etant un groupe de femmes qui ne dit rien, et qui accepte l'abus».

Nous sommes trop professionnelles et rationnelles pour être affectées par des commentaires aussi barbaux. Votre article insulte notre personne, notre corps et finalement notre esprit. L'Association des femmes n'a rien d'autre à faire que réagir à des choses sans importance, telles que les dévinettes de l'HebdoFac. Cela nous démontre que vous souffrez d'un complexe d'infériorité. Dans toute cette histoire, c'est vous, le Carrefour pour Femmes Inc., qui nous avez le plus abaissées.

Bien à vous,
Des étudiantes insultées.

Service social

Corrections à l'article publié dans Le Front du 1 novembre 1989, article intitulé «Service social» et portant sur la réunion du conseil d'administration de la Fécum.

Le erreur: au lieu de lire: Sylvie Long-on doit lire: Sylvie Lang.

Le erreur: au lieu de lire: Sylvie Long croit que le problème réside plutôt dans les relations entre l'Association et le directeur du département Mr. Wilkie Darsene, on doit lire: Sylvie Lang a refusé tout commentaire au sujet de la nomination de Monsieur Darsene au poste de directeur et ses rapports avec l'ATSNSB.

Chronique environnement;

La pollution des eaux souterraines

par Mourad MEZGHANI

Un approvisionnement d'eau douce abondant est une nécessité pour les principales activités agricoles et industrielles de la région. Par exemple, les usines de transformation d'aliments et de poisson ont besoin d'eau pour leurs opérations d'exploitation, tout comme les usines de pâte et papier et les aciéries. L'eau est également indispensable pour irriguer les terres et abreuver le bétail. Un approvisionnement suffisant est

le facteur le plus important, bien que la qualité de l'eau soit importante dans certains cas (transformation des aliments et du poisson, irrigation, abreuvement du bétail).

La nappe phréatique est l'une des plus importantes ressources naturelles de la région. Elle est constituée d'une nappe d'eau souterraine à la limite de la zone de saturation dans le sol ou dans la zone des roches compactes ou dans les formations géologiques complémentaires.

saturées.

La nappe phréatique sert surtout à répondre aux besoins domestiques en eau, dans la région de l'Atlantique. On établit donc la qualité de l'eau de la nappe phréatique surtout en fonction de la consommation par les humains.

Dans les provinces de l'Atlantique, la nappe phréatique répond aux besoins domestiques de plus de 50% de la population, soit d'un peu plus d'un million de personnes. La dépendance vis-à-vis la nappe phréatique dans la région de l'Atlantique va de 10% pour la population de l'île du Prince Édouard à 10% au moins pour la population de Terre-Neuve. En Nouvelle-Écosse, elle est d'environ 50%. Au Nouveau-Brunswick, 70% de la population dépend d'elle pour son approvisionnement domestique. Par ailleurs, l'approvisionnement d'eau à des fins industrielles vient surtout des lacs et des principaux cours d'eau de la province.

La majeure partie de la pollution observée dans la nappe phréatique provient de l'entreposage ou de l'élimination de déchets en surface ou dans le sol. L'eau de pluie joue un rôle en transportant les substances dissoutes jusque dans les formations aquifères, qui se retrouvent ensuite dans les puits. Comme l'approvisionnement en eau potable est très important, les gouvernements sont de plus en plus conscients des risques pour la santé humaine causés par les méthodes d'entreposage et d'élimination des déchets présentement en vigueur. Mais il ne faut pas se fier entièrement aux gouvernements en se déchargeant de toute responsabilité. N'oublions pas que l'environnement est affaire de tous parce que quand une catastrophe écologique survient, personne n'est épargné.

—COURRIER DU LECTEUR—

La seule chose qui vaille la peine d'être possédée, c'est le sens de l'humour

A titre personnel, j'aimerais vous faire part de ceci. La frustration c'est comme les boutons, plus t'en as, plus ça paraît. Après avoir reçu quelques lettres de certains nouveaux finissants, concernant les FARCES que j'ai publiées dans l'Hebdo-fac du 16 septembre, je veux premièrement m'excuser auprès des personnes qui se sont senties offensées et vous assurer que mes farces n'étaient pas destinées à insulter qui que ce soit.

J'ai justement deux raisons d'avoir beaucoup de respect pour les femmes; la première est que ma mère est une femme et la deuxième est que ma blonde est également une femme. Aussi, ce n'est pas Chantal Godin qui est responsable des farces parues dans l'Hebdo-fac, car elle n'était pas à la faculté de jour-là. Ou s'en va le monde si on ne peut même plus rire de soi? Si vous lisez l'Hebdo-fac régulièrement, vous avez sûrement remarqué que la semaine suivante, je me suis fait «blaster» par deux filles et j'ai ri comme un vrai fou.

Pour finir, j'ai une question à poser aux femmes: «Pourquoi aucun homme n'a répondu à la farce que j'ai écrite à leur sujet, certaines personnes vont me dire que la farce que j'ai faite au sujet des hommes était moins grave, mais comment évalue-t-on l'ampleur d'une farce?»

Finalement, pour votre information, je ne suis pas un anti-féministe ou un gars qui pense que les femmes ne sont que des objets que l'on peut comparer à de la matière fécale et qui ont un caractère grog comme un porc vert. Je ne suis qu'un farceur qui ne veut que rendre l'Hebdo-fac différent et aussi plus intéressant.

P.S. Des excuses ont été faites dans l'Hebdo-fac du 30 octobre et on reçoit encore des plaintes. Est-ce que les gens lisent seulement l'Hebdo-fac pour le critiquer?

Bien à vous,
Marc DE GRACE

Injustice à la sécurité

Comme plusieurs étudiants, j'ai présenté une demande d'emploi à la sécurité étudiante. La réponse à ma demande a été négative. J'ai alors demandé la raison de ce refus. Les gens de la sécurité exigeaient de l'expérience dans ce domaine; ce que je ne possédais pas. Jusque là, tout me paraissait équitable.

Après quelques jours, j'ai découvert que deux de mes amis avaient été embauchés et n'avaient aucune expérience dans ce domaine. Pire, j'avais plus d'expérience de travail qu'eux. Ils ne comprennent pas ce qui se passait, moi non plus.

Ma naïveté s'est alors dissipée. Pour quelles raisons réelles m'ont-ils refusé l'emploi? Peut-être qu'ils n'ont pas aimé ma façon d'accent? mon nom? mes origines? Est-ce que je vis à Moncton ou en Afrique du Sud ou en Israël?

Mohamed EL MERHEBI
—Un étudiant écœuré—



Association des comptables généraux licenciés du Nouveau-Brunswick

Cours CGA
Programme 80

Université de
Moncton

101 Comptabilité

CO 1001 & 1002

104 Économie

EC 1020 & 1030

108 Droit commerciale

DR 2000

203 Statistiques

ST 2653

211 Comptabilité intermédiaire

CO 2001

222 Comptabilité intermédiaire

CO 2002

311 Comptabilité analytique

CO 3301 & 3302

316 Finance

FI 2503 & 2504

325 Informatique de gestion

IG 2601 & 2602

417 Vérification

CO 4101 & 4102

421 Comptabilité

CO 3001 & 3401

510 Management

AD 2211 & 2212 & 3222

Les équivalences sont sujet à être confirmé par le bureau régional - moyenne acceptable 65%.

Voir notre annonce sur cette page.

1/2
PRIX
CREVETTES & AILES

HEWING
ET UP
CHEZ



938 RUE MOUNTAIN
TEL. 828-8666
LUN. - MAR. & MER.
APRÈS 21H00
AU "LOUNGE"

Afrique du Sud: bilan

Aujourd'hui, l'Afrique du Sud est un pays où la violence est institutionnalisée: le régime de la minorité blanche opprime activement la majorité noire de la population par des lois et le maintien de l'état d'urgence. Le résultat de l'Apartheid, qui est de toute évidence son but, est de maintenir la population noire dans la pauvreté.

Au cours des dernières années, le gouvernement blanc d'Afrique du Sud a apporté certains changements au système d'Apartheid. Les signes les plus évidents de l'Apartheid ont été éliminés. Les Blancs et les Noirs peuvent désormais circuler à bord des mêmes autobus, fréquenter les mêmes plages et faire leurs achats dans les mêmes magasins. Et il n'existe plus de loi interdisant les mariages entre Blancs et Noirs.

Dans un effort pour réduire les pressions exercées par le mouvement anti-Apartheid tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, le gouvernement s'est lancé dans un programme de «réformes». Ce programme comprend des concessions économiques à la population urbaine noire et l'apport de certaines améliorations dans les ghettos noirs (townships), au chapitre de l'éducation, du logement, etc.

Cependant, ce programme ne prévoit aucun changement fondamental dans un système fondamental qui prive la majorité du droit de participer de manière significative aux prises de décisions. Les pierres angulaires de l'Apartheid demeurent.

Concomitamment aux réformes qu'il a apportées, le gouvernement sud-africain a accentué ses mesures de répression contre ceux qui s'opposent à l'Apartheid. L'état d'urgence, renouvelé pour la quatrième année consécutive, restreint les activités auxquelles peuvent s'adonner les individus et les organisations en Afrique du Sud. Dans un tel contexte, il est inevitable que la majorité continue à lutter pour la justice et la pleine participation aux prises de décisions.

Développement et Paix prend parti et appuie la lutte que mènent tous ceux qui s'opposent à l'Apartheid. En appuyant l'appel aux sanctions, nous espérons voir le conflit se résoudre pacifiquement. Les sanctions ont pour but ultime d'exercer des pressions sur le gouvernement sud-africain pour l'amener à amorcer des négociations visant à mettre un terme à l'Apartheid et à créer une Afrique du Sud indépendante, démocratique et non raciale.

Cette année, la campagne de Développement et Paix a comme objectif d'encourager le gouvernement canadien à appuyer la lutte contre l'Apartheid en imposant des sanctions totales et obligatoires contre le

gouvernement de l'Afrique du Sud. Développement et Paix estime qu'il est temps pour le gouvernement canadien d'honorer ses promesses et d'imposer des sanctions MAINTENANT!

Le comité de Développe-

ment et Paix du Centre universitaire de Moncton (CUM) vous invite à poser une action de solidarité envers nos frères et sœurs d'Afrique du Sud en participant à une causerie intitulée «situation de l'Afrique du

Sud aujourd'hui» donnée par M. Martin Mujica, professeur de sociologie et ancien président national de Développement et Paix, le 21 novembre, à 19h, au sous-sol de la chapelle Notre-Dame-d'Acadie, du CUM.

Développement et Paix

L'EMBARRAS DU CHOIX.



Choisissez Dentyne sans sucre pour rafraîchir votre haleine...
et vous pourriez gagner l'un des 10 voyages pour 2 à Vail ou Rio!



Vacances Canadiennes

Vous avez le choix entre les pistes de ski de Vail, Colorado ou les plages de Rio de Janeiro. Le voyage comprend: Billet d'avion aller et retour, transport entre l'aéroport et l'hôtel, chambre d'hôtel et laissez-passer de ski (Vail seulement).
Pour participer, remplissez ce bulletin et apposez-y, comme preuve d'achat, deux codes universels des produits (CUP) de Dentyne sans sucre (toute saveur) ou des lac-similes destinés à la main et non reproduits mécaniquement:

Apposez les codes universels des produits ici.

vous pourriez gagner un voyage à VAIL ou RIO! Déposez votre bulletin dans la boîte spéciale au bureau de cette publication ou postez-le à: Concours Dentyne VAIL/RIO, C.P. 9041 E. Kitchener, Ontario N2G 4T2.
Fin du concours: 15 janvier 1990, 17 h.
Tirage: 31 janvier 1990.

Dentyne
SUGARLESS, SANS SUCRE

Cochez la destination de votre choix:
☐ Vail, Colorado ☐ Rio de Janeiro

Nom

Établissement

Adresse

Ville

Code Postal

Tél.

Prov.

Les prix doivent être acceptés tels quels (valable au détail maximale: 3 500 \$). Vous pouvez obtenir le règlement complet du concours au bureau de cette publication ou en expédiant une enveloppe affranchie et adressée à: Concours Dentyne VAIL/RIO, C.P. 9041 E. Kitchener (Ontario) N2G 4T2.



La Lanterne

PRÉSENTE



Tous les mardis de 20h00 à 1h00

Un prix pour tous les participants!!!

C'est à la brasserie des étudiants que ça se passe!

Pour informations, veuillez rejoindre

Yves Boudreau au 382-6468 ou La Lanterne 855-0656



ELMWOOD BOWLING CENTER

413 Promenade Elmwood

INSCRIVEZ-VOUS

À LA LIGUE DE QUILLES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

"OPEN BOWLING"

DIM	10H00 - 12H30
	15H00 - 18H00
LUN	11H00 - 18H30
	21H00 - 24H00
MAR	11H00 - 18H30
	21H00 - 24H00
JEU	11H00 - 24H00
VEN	11H00 - 18H00
	21H00 - 02H00
SAM	21H00 - 02H00



POUR INFORMATIONS:
YVES BOUDREAU 382-6468

OUVERT DE 18h00 à 02h00
table de billard

COUPON

ELMWOOD BOWLING CENTER

DATE D'EXPIRATION DEC. 15/89

"JOUER 3 JOUTES"

AU PRIX RÉGULIER

ET RECEVEZ-EN UNE GRATUITE

UN COUPON PAR PERSONNE PAR JOUR



GENS D'ICI

Yvon Long: une personne sociable et engagée

qu'il réclame depuis toujours.

De 1983 à 1985, Yvon a travaillé dans les restaurants d'Edmundston, sa ville natale, pendant qu'il effectuait des études en technique d'hôtellerie et de restauration. Ce travail lui permettait de rencontrer des gens de tous les milieux satisfaisant ainsi d'une certaine façon, son goût de travailler avec le public.

Par la suite, Yvon a été employé deux ans en tant que préposé aux services sur les trains de Via Rail. Le goût de l'aventure ensuite conduit sur les ailes de Wardair comme agent de bord. Ces deux expériences lui ont permis d'élargir ses connaissances et lui ont démontré une fois de plus le plaisir ressenti à travailler avec les gens.

De retour à Edmundston, Yvon a travaillé comme enseignant-suppléant. Donner une formation à la jeunesse d'aujourd'hui qui représente l'avenir, se sentait utile dans cette nouvelle profession, être entouré de plein de gens importants à ses yeux, ça y est! C'est la flamme pour l'éducation.

Yvon voudrait enseigner au premier

cycle du secondaire; c'est donc un retour aux études. En 1987, il s'est inscrit à l'Université en éducation. À sa première année en résidence, il s'est retrouvé responsable de l'étage, une première en résidence. Une fois de plus, Yvon répondait à ses attentes, il se valorisait en satisfaisant les autres. Bien entouré, Yvon arrivait tout de même à se retrouver seul pour les minces besoins qu'exigeait sa solitude.

À sa deuxième année en résidence, le grand sociable se voit attribuer le titre de directeur adjoint de la résidence LaFrance. C'est une grande fierté pour lui, le seul inconvénient c'est qu'il ne peut pas être aussi proche des résidents qu'au temps où il était animateur. Il se donne cependant comme but de connaître tous les gars d'ici la fin de l'année.

Yvon désire s'engager pleinement, et ce, dans tous les domaines. Il consacre de son temps au sein du milieu dans lequel il vit. Il s'implique donc pour la paroisse universitaire en étant membre du comité liturgique, lecteur à la messe, et ministre de communion.

Son projet à long terme, se trouve dans sa passion: la politique. Déjà très

concerné par le monde politique, il se tient au courant et assiste à des congrès politiques. En 1987, il a adoré son expérience comme gérant de campagne pour un candidat. Donc ne soyez pas surpris de voir notre grand sociable à idées politiques, réclamer un jour vos votes. ■



par Isabelle JULIEN

Déjà tout jeune, Yvon possédait un grand besoin de se démarquer, un besoin de se sentir important et utile auprès des autres. Donner de soi et de son temps permet l'accomplissement de soi

NEW YORK SUBS

NOUVEAU RESTAURANT PRÈS DU CAMPUS

Sous-marins, Salades, Desserts

"Eat Out" "Take Out et Livraison"

EMPLOIS DISPONIBLES POUR ÉTUDIANT(E)S

New York Subs - 2 locations

61 Donald 857-8070 / 290 High 855-7489



**Le rendez-vous
des étudiants**

MERCREDI

- "Soirée Jam"
- "Vocal Warz 89"

*Une recherche nationale pour
le meilleur chanteur du
Canada!*

- Ouvert à tous!
- Aile de Poulet
seulement **15¢/ch.**
19H00 - 21H30

JEUDI

- Fête étudiante
- Spaghettis
seulement **12¢**
18H00 - 20H00
- 20h00 - N. T. N.
La fête commence!

VENDREDI

- "STEAK SPECIAL"
6.99\$
- Soirée "Dance"
21H00 - 1H00

SAMEDI

**10H00 - 15H00
BUFFET
seulement 99¢**

LUNDI

Chanteur sensationnel
LARRY MAILLET
"ONE - MAN BAND" 21H00

MARDI

Chanteur sensationnel
LARRY MAILLET
"ONE - MAN BAND" 21H00

GRANDE BOOM IV

LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 1989

20H30 À 2H00

MUSIQUE PAR :

"Sights and Sound"

de Halifax

3 écrans vidéo de 10'

1 écran vidéo 23'

TIRAGE:

"Ghetto Blaster" de

Sound's Fantastic

PRIX GRACIEUSTÉ :

La Lanterne
Fat Tuesday's
Centennial
Warehouse
Shipyard

ACTIVITÉS:

"Shooter Bar"
"Computer dating"
"Piano bar"
Bouffe

BILLETS EN VENTE:

le mercredi 8 novembre à la Faculté des sciences et
génie le 16, 17 et 18 novembre aux faculté des
sciences et génies, d'administration et à Taillon

ADMISSION:

4.00\$ étudiant

5.00\$ invité

pour les 19 ans et plus seulement
organisée par L'A.E.S.P.I.U.M.

L'HUMOUR DE MAX RUSH



BABILLARD

Avis aux artistes

La Galerie Sans Nom offre une soirée d'informations qui aura pour sujet «Comment préparer une demande de bourse du Conseil des Arts», le mardi 14 novembre à 19h30. M. Jacques Arsenault, professeur en arts graphiques à l'Université de Moncton, et ex-pariste au Conseil des Arts du Canada présentera une conférence à ce sujet et sera disponible pour répondre aux questions du public.

Réunion de l'Acfas-Acadie

La réunion annuelle du chapitre régional de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Acfas-Acadie, aura lieu le mardi 14 novembre, à 15h30, à la salle 106 de la Faculté des arts de l'Université de Moncton.

Lancement de livre

Albert Lévesque, bibliothécaire en chef de la bibliothèque Champlain, et Michel Henry, président de Michel Henry Éditeur, vous invitent au lancement du dernier livre de Robert Pichette: «Pour l'honneur de mon prince...» à la bibliothèque Champlain, le vendredi 10 novembre 1989, de 16h30 à 18h30.

Conférence

La Faculté des arts vous invite à une conférence donnée par Pierre M. Gérin, professeur au Département d'études françaises de l'U de M, ayant comme thème: «Problèmes textologiques: Édition de causerie menramcookienne (1885-1886)». Celle-ci aura lieu le 14 novembre prochain, à 19h30, au local 264 Arts.

Conférence par Martin

Martin Mujica, directeur du Département de sociologie de l'Université de Moncton et ancien président national de Développement et Paix, prononcera une conférence dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur l'Afrique du Sud, le mardi 21 novembre, à 19h, au sous-sol de l'église Notre-Dame-d'Acadie, sur le campus de

Cours public d'interprétation et concert

Richard Boulanger, professeur au Département de musique de l'Université de Moncton, présentera un cours public d'interprétation et concert, le samedi 18 novembre, de 13h à 16h, à la salle 014 de la Faculté des arts. L'entrée est gratuite.

Conférence

Le comité de Développement et Paix du Centre universitaire de Moncton (CUM) vous invite à poser une action de solidarité envers nos frères et sœurs d'Afrique du Sud en assistant à la conférence donnée par M. Martin Mujica, professeur de sociologie. Elle aura lieu au sous-sol de la chapelle Notre Dame d'Acadie, sur le CUM, le 21 novembre à 19h.

Conférence

Le comité de Développement et Paix du Centre universitaire de Moncton vous invite à poser une action de solidarité envers nos frères et sœurs d'Afrique du Sud aujourd'hui donnée par M. Martin Mujica, professeur de sociologie. Celle-ci aura lieu le 21 novembre, à 19h00 au sous-sol de la chapelle du Centre universitaire de

Vente de décorations

Il y aura une vente de décorations pour chambres d'enfants et pour Noël (intérieures et extérieures), les 14 et 15 novembre, au local 316 de l'édifice Tailleur.

Erratum: Manifestation à Fredericton

Dans Le Front du 25 octobre, on pouvait lire en première page: «Après UNB, le CUM, avec 20 personnes, avait la plus grosse délégation». Cette phrase aurait dû se lire comme suit: «Après UNB et St-Thomas, le CUM, avec 20 personnes avait la plus grosse délégation». Dans l'édition, à la page 5, la même erreur s'est glissée. Il faut aussi noter qu'il n'y avait pas seulement deux représentants des médias, mais plutôt une douzaine, soit CBC, Radio Canada, l'Acadie Nouvelle, The Daily Gleaner, The Telegraph Journal et d'autres médias de la région.

Les Arts

Michel Courtemanche en spectacle

Michel Courtemanche, présentera son spectacle le mercredi 15 novembre, à 20h, à la salle de spectacle de l'Université de Moncton, située à la Faculté des sciences de l'éducation.

Après avoir tenté de le rejoindre pendant plusieurs jours, j'ai laissé mon nom et numéro de téléphone au répondant qui disait «Bonjour. Ici Michel Courtemanche, puis des sons incompréhensibles ont suivi, pour ensuite entendre...après le son du timbre.

Ce n'est pas pour rien que Michel Courtemanche porte l'étiquette de mime, roi de la grimace, clown, contorsionniste, maître de l'impro... En fait, de l'humour, il en a fait toute sa vie. «Déjà, vers l'âge de 9 ou 10 ans, je faisais des spectacles pour ma famille à Noël, a-t-il indiqué. J'ai continué lorsque j'étais au secondaire et ensuite au Cégep.

Né d'une famille de quatre enfants (trois garçons et une fille), il en est le seul à faire carrière dans le monde du spectacle. «Un de mes frères faisait de la chanson lorsque il était plus jeune mais il est aujourd'hui fonctionnaire, a-t-il lancé en s'éclatant de rire. Chez nous, j'étais le plus jeune et je me faisais souvent agacer, mais je me suis vite repris lorsque j'étais au secondaire.

Il est comique professionnel depuis un peu plus de deux ans et s'il connaît présentement un vif succès, c'est en grande partie à cause de ses représentations au festival «Juste pour rire», cet été à Montréal.

Si Michel Courtemanche doit préparer ses numéros, il confie que l'improvisation joue un rôle important pendant ses spectacles. «Quelques fois, je me promène dans la salle et improvise selon la réaction des spectateurs. Si quelqu'un a un rire particulier, je n'hésite pas à m'en servir.

Interrogé à savoir où il prend ses idées, il a répondu «n'importe où». Ça peut même être au restaurant. Je prend alors ma serviette et j'écris ce qui me passe par la tête.

Il apporte du nouveau au monde de la fantaisie, lui offrant un mélange de Ding et Dong et de Jerry Lewis, tout en gardant un style bien à lui. Son nouveau spectacle, «Un nouveau comique est né», est très visuel. Avec ses sketches sur la claustrophobie, les halières, le bébé-à-maman, le super-héros Pat Maheux et celui du batteur, qu'il vient entrecouper de gags, de mimiques et de ses fameuses grimaces inspirées du monde des bandes dessinées, Michel Courtemanche en fait un train de faire un malheur.

Il prépare d'ailleurs un deuxième spectacle qu'il présentera en janvier, à Los Angeles. Il passera ensuite trois mois à Paris et, par la suite, il se rendra à Barcelone.

Même s'il n'a jamais voulu faire carrière dans le monde du comique (il voulait faire du cinéma ou être réalisateur), il a tôt compris qu'il avait la «gueule» pour faire ce métier. «Ma face est un peu ma marque de commerce. Je suis désolé, mais je suis né avec ça, a-t-il répondu en riant.

Pour ce qui est de son passage en sol néo-brunswickois, Michel Courtemanche n'en sera pas à ses premières armes ayant déjà donné un spectacle avec «Les monstres de l'humour», il y a deux ans. Bien qu'il soit très bien connu au Québec, il a hâte d'être de retour au Nouveau-Brunswick. «Lorsque je suis venu la première fois, la réaction du public a été légèrement plus forte qu'au Québec. C'est cette réaction qui nous donne l'énergie, qui nous permet de «performer» encore plus.

Les billets, 18\$ chacun, sont présentement en vente aux deux Librairie Académique et à l'entrée du Ceps. Trois dollars seront remboursés au guichet sur présentation de sa carte étudiante, et aux personnes âgées de 65 ans et plus et de 12 ans et moins. ■

Aldo CHASSON



Michel Courtemanche
un comique-né

Excellente exposition à la GAUM

par Mourad MEZGHANI

Du 1 au 26 novembre, les murs de la GAUM (Galerie d'art de l'U de M) seront embellis de multiples couleurs.

L'artiste graveur Guy Duguay nous présente une vaste série de monotypes par lesquels s'effectue une recherche portant sur l'utilisation du gestuel et de l'automatisme sur le champ atmosphérique saturé, d'une couleur intense. Les oeuvres, conçues à partir d'une figuration photographique, s'animent à tour de rôle du rouge au

jaune, en passant par le noir. Guy Duguay n'est pas un novice. Il a déjà participé à plusieurs expositions nationales et internationales notamment celle en marge des premiers jeux de la Francophonie.

D'autre part, l'artiste Graham Metson nous fait sentir, à travers ses tableaux, la sensibilité de la peinture contemporaine. Il utilise des couleurs vives, assemblées harmonieusement. En regardant longuement ses tableaux, on a l'impression qu'ils dégagent un dynamisme et un langage. Faire parler des peintures montre sans doute le talent incontestable que possède ce peintre.

Ces deux expositions, ainsi que celle de Serge Richard, sont présentées à la GAUM, dans l'édifice Clément Cormier, jusqu'au 26 novembre. ■



À l'avant-plan, un tableau de Graham Metson. À l'arrière, ceux de Guy Duguay.

Chronique rock

«Lillian Axe»



Cette semaine, j'ai sélectionné une formation plus ou moins connue: «Lillian Axe». Ce groupe est originaire du sud des États-Unis. Leur deuxième microsilicon s'intitule «Love and War». La pochette de l'album, comme vous pouvez le voir, est très attrayante. La demoiselle en question est Sharon Case de

l'émission «General Hospital». Vous avez entendu le proverbe qui dit de ne jamais jurer un livre (ou un disque) par sa couverture. Ce proverbe est totalement faux dans ce cas-ci.

«Love and War» contient dix des meilleures pièces rock que j'ai entendues depuis longtemps. «Lillian Axe» possède un style quelque peu similaire à celui des formations «Ratt», «AC/DC» et le vieux «Aerosmiths». Cela ne les empêche cependant pas d'être unique. L'accent est mis sur la musique et non sur l'image du groupe. Avec ce disque, «Lillian Axe» nous a montré qu'il était un axe-pert en musique avec des pièces comme: «All's Fair in Love and War», «Down on You», «She Likes it on Top», «Fool's Paradise» et surtout «Diana». «Lillian Axe» n'échappe pas aux mélodies et aux progressions harmoniques de la musique. Le tout est enrobé de voix et de sons de guitares exceptionnels. Si vous êtes un fanatique des groupes «Ratt», «Aerosmiths», «Def Leppard» et «Warrant», «Love and War» de la formation «Lillian Axe» est pour vous.

D'un autre côté, «The Tragically Hip», sera en spectacle à Moncton, le 14 novembre, «Luba», le 20 novembre et Paul Hyde, le 26 novembre. «The Cult» sera également en ville le 9 décembre avec, en première partie, «Bonhams». «Bush» lancera un microsilicon la semaine prochaine, tandis que «Scorpions» et Eddie Money sortiront, d'ici peu, un album contenant leurs plus grands succès respectifs.

«Lillian Axe»: «Love and War»
Note finale: A+

L'invasion de la «house music»

par Gribhaa NEJB

Le titre n'est nullement exagéré, la «house music» est en train d'envahir le monde. Cette tendance musicale, apparue vers le milieu des années 80 à Chicago aux États-Unis, constitue une autre preuve de la capacité d'innovation de la musique noire. Basée sur des rythmes saccadés et entraînants, elle constitue un mélange de séquences musicales, d'instruments et sons divers, de répétitions synchronisées et d'utilisation ingénieuse des synthétiseurs. Bref, tous les ingrédients pour s'essouffler sur une piste de danse.

Depuis sa création, la «house» s'est développée un peu partout aux États-Unis et surtout en Europe avec l'Angleterre comme chef de file. Plusieurs variantes sont apparues telles que la «hip-house», mélange de «hip-hop» et de «house»; La «rap-house», mélange de «rap» et de «house», et surtout l'«acid-house», constituée de rythmes encore plus fous et plus rapides. L'«acid» s'est surtout développée en Angleterre et l'«acidmania» a vite fait de gagner toute l'Europe. Des discothèques spécialisées sont apparues ainsi que des «acid house parties» ou «warehouse parties» comme on les appelle en Angleterre et qui attirent des milliers de personnes (les «acid-kids»).

À Moncton, le phénomène ne semble pas faire boucle de neige. Demain, car pour avoir du plaisir, il n'y a pas mieux que la «house music» et ses variantes. Yo!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.E.E.C.U.M. LE MERCREDI 22 NOVEMBRE À 13H30 - LOCAL 163 NURSING

Ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 1989
6. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'exercice financier 1989-90
7. États financiers de la FECCUM
8. Rapport de la FECCUM (Président)
9. Kachô - AFAPSE
10. FEUM - FECCUM
11. Constitution
12. Centre étudiant
13. Autres
14. Clôture de l'assemblée

Veuillez noter que les activités académiques (cours, examens, sessions de laboratoire, etc.) ont été suspendues pour cette période afin de permettre aux étudiant(e)s d'y participer.



Lundi	Assiette hambourgeoise ...2.25\$
Mardi	Super assiette "Hot dog" ...2.25\$
Mercredi	Spaghettis à volonté2.99\$
Jeu	Boeuf "steak", oignons2.99\$
Vendredi	Poisson et frites2.25\$

MARDI

SOIRÉE DES AILES DE POULET

2.69\$/douz.

UN COUPON PAR PERSONNE PAR VISITE
Ce coupon est valide à partir du 8 novembre
jusqu'au 21 novembre

COUPON

63 BRANDON, perpendiculaire à la rue Mountain,
derrière la pharmacie Lawton's



LIVRAISON GRATUITE
SUR LE CAMPUS SEULEMENT

858-8080

24HEURES

Sports

Les Anges remportent deux victoires

par Ricky RICHARD

La formation de ballon-volant du Centre universitaire de Moncton (CUM) a disputé ses deux premières parties de la saison en fin de semaine. Les Anges Bleues se sont rendues à Wolfville en N.-É. pour affronter les Asextes de l'Université Acadia. Les ponts-couleurs du CUM les ont vaincues à deux reprises par des sets parfaits. Vendredi, le pointage était de 15-7, 15-2 et 15-10 pour les Anges. Julie Robichaud a été sélectionnée la joueuse la plus utile. Le lendemain, le Bleu et Or a encore une fois gagné par les marques de 15-10, 15-3 et 15-10. La recrue, Diane Harvey, a été choisie étoile du match du côté des Anges.

Il s'agit d'un bon début de saison pour les championnes de l'ASIA de la fin dernier. Il faut toutefois noter qu'Acadia n'est pas une des meilleures équipes de la ligue. «C'est bon d'avoir gagné en fin de semaine. Les joueuses d'Acadia sont plus fortes que la fin dernier. Avec deux victoires, on commence la saison sur un bon pied», a indiqué l'entraîneur Daniel O'Carroll.

suite en p. 15

16 au 19 nov.

«TROIS SOEURS — TROIS COUPS DE COEUR.»

— LE MONDE

«VON TROTTA DÉFEND LA QUALITÉ DE LA VIE, LA FORCE DE L'AMOUR, LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT.»

— FRANCE SOIR

«C'est toute la leçon sainement apprprise de ces années de fièvre où la femme a fait savoir ce qu'elle voulait être et ce qu'elle voulait faire.»

— LE QUOTIDIEN DE PARIS

«TRÈS ARDANT, VERY FANNY.»

— LA CROIX



un film de
MARGARETHE VON TROTTA
avec
FANNY ARDANT · GRETA SCACCHI · VALERIA GOLINO

Trois Sœurs

(Paire a movie) Raito-franco-allemand. 1989. 112 min. Coucl.
Comédie dramatique réalisée par Margarethe Von Trotta. Scén. : Dacia Maraini, M. Von Trotta. Phot. : Giuseppe Lanci. Mus. : Franco Piersanti. Mont. : Enzo Mancini. Int. : Fanny Ardant, Grete Scacchi, Valeria Golino, Peter Simonischke.

Professeuse à l'université de Pavie, Vella vit dans la maison familiale avec son frère Roberto et sa jeune sœur Sandra qui vient d'avoir dix-huit ans. Une troisième sœur, Maria, a épousé un comédien, Federico, mais elle s'est mariée avec lui sans s'attacher véritablement à un collègue marié. Massimo, qui en veut à son père à Maria, Vella, officie, se lie d'amitié avec le homme de Massimo en attendant que Maria connaisse sa propre découverte. Roberto a de son côté des ennuis avec une épouse spirituelle alors que Sandra s'ennuie avec amour.

La réalisatrice allemande Margarethe Von Trotta est elle-même une italienne dans un nouveau film d'après Héléna dont le titre français et certaines situations rappellent l'œuvre célèbre de Tachanov. La réalisatrice s'y mène à une vitesse très rapidement italienne dans un ensemble complexe mais très bien orchestré. Le récit s'intéresse tant à un des personnages, tant à l'histoire en des entrelacs savamment croisés. La réflexion sur la vie et l'amour y fait souvent entendre mais le plus souvent finement ironique. L'histoire a disposé d'une bonne équipe de comédiens au premier rang desquels brillent trois charmantes actrices.

Ce film offre une vision débauchée de la vie à travers l'évocation d'amours déceus.

Bourgeois à l'USIC

par Ricky RICHARD

Le coureur de fond du Centre universitaire de Moncton (CUM) a participé au championnat national de cross-country en Colombie-Britannique samedi dernier. Joël Bourgeois, après avoir remporté chacune de ses trois courses universitaires, s'est classé septième lors d'un parcours de 10 km avec un temps de 31 minutes 53 secondes. Cette performance le place aussi sur l'équipe étoile du cross-country canadien. Il s'agit évidemment de la meilleure performance d'un coureur du CUM sur la scène de cross-country national. De plus, Joël sera seulement le deuxième homme à accomplir une si bonne performance à sa première année de cross-country universitaire. Richard Charette a remporté la première position de cette course qui a pris place à l'USIC.

J'allais en C-3, pour acquiescer de l'expérience. Je ne

savais pas à quoi m'attendre. La plupart des coureurs qui ont bien couru, je ne les connaissais que de nom. Maintenant, je peux dire que j'ai couru aux côtés de ces athlètes de tailles, a indiqué Joël Bourgeois à son retour à Moncton dimanche dernier.

Les conditions atmosphériques étaient excellentes à Vancouver pour une course de cross-country même si le parcours était lent. Bourgeois a couru en neuvième et en onzième position durant la première partie du parcours. Pendant les trois derniers km, Joël a dû lutter pour la septième position avec un coureur du Manitoba qui l'a talonné jusqu'à la toute fin. Bourgeois a brisé cette tradition qui voulait qu'il offre de moins bonnes performances dans l'ouest canadien. Le voyage l'a beaucoup moins affligé à cette course-ci.

«Cette course permet de me montrer où je me situe par

rapport à d'autres coureurs. Si je retourne à l'USIC l'an prochain, je visserai certainement l'amélioration de ma position. Il faut dire que mes parents étaient bien contents. Personne ne s'attendait à ce que je fausse si bien. C'est important pour moi d'avoir des parents qui connaissent bien mon sport et qui m'encouragent, a-t-il laissé savoir.

De septembre à décembre, les plus importantes courses de Bourgeois ont été l'ASIA, l'USIC et, prochainement, ce sera le championnat junior de cross-country à Halifax. D'ici cette course, il va simplement mesurer son temps avec des entraîneurs légers. Une si bonne performance au niveau national laisse entrevoir de belles choses à Halifax. Joël Bourgeois est certainement en mesure de pouvoir se classer dans les six premiers juniors et ainsi accéder au championnat mondial de cross-country à Paris. ■

Soyez compétitif. Devenez CGA



Si le domaine de la gestion financière vous intéresse, soyez

certain d'avoir ce petit quelque chose de plus. Ajoutez le titre CGA à votre diplôme et vous avez entre les mains les atouts les plus intéressants qu'un employeur peut désirer.

Les étudiants et étudiantes CGA travaillent et étudient en même temps pour obtenir le titre CGA grâce au programme offert dans tout le Canada. Ceux et celles qui ont terminé ou non des études collégiales ou universitaires peuvent être éligibles à des équivalences. Une fois que vous obtenez le titre, vous disposez d'un statut professionnel incomparable.

Le programme d'accréditation CGA s'informatise, ce qui vous place à l'avant-garde

d'une profession en pleine évolution. Ce n'est pas facile,

mais les bénéfices sont exceptionnels. En gestion financière, en comptabilité administrative, en administration publique ou en exercice en cabinet privé, avez un avantage compétitif.

CGA! Prêts pour l'avenir! Pour de plus amples renseignements, écrivez à : L'Association d'éducation des Comptables généraux licenciés de la région de l'Atlantique, C.P. 5100, 236, rue St-George, Moncton (N.-B.), E1C 0R2 ou composez le (506) 857-2204. Vous pouvez aussi contacter Roger Bourque, CGA, Ronald Bourque, CGA, ou Egbert McGraw, CGA à la Faculté D'Administration.



L'Association d'éducation des Comptables généraux licenciés de la région de l'Atlantique Inc.

Contre les Mounties; les Aigles Bleus l'emportent 5 à 3

par Martine PARÉ

Les Aigles Bleus du Centre universitaire de Moncton (CUM) ont remporté une victoire difficile contre les Mounties de l'Université Mount Allison par le compte de 5 à 3, vendredi dernier à Sackville.

Le match a été fréquemment interrompu à cause du nombre élevé de punitions. Les Mounties ont ouvert le bal après 58 secondes de jeu avec deux minutes de punition pour bâton élevé. Le premier but du match a été marqué par le numéro 24 de Mt Allison, Jay Maloney, à 25 secondes du début de la période. Un peu plus de deux minutes plus tard, les Aigles ont marqué leur premier but de la rencontre. Mathieu Béliveau, aidé de Sylvain Lemay et Steve Salter, a réussi à placer la rondelle dans le filet adverse. Parmi le nombre de punitions décernées au cours de cette période, mentionnons la double mineure à Richard Létour et à Brent Millisp des Mounties, pour bâtons élevés et rudesse.

À 9 minutes et 44 secondes, Dany Gauvin, comme il en a l'habitude, a compté un très beau but avec l'aide de Steve Salter qui y allait de sa deuxième mention d'assistance. Le CUM a débuté la deuxième période en désavantage numérique. Vers le milieu de celle-ci, les Aigles se sont refusé un but après avoir complété une passe avec la main. Ils se sont quand même repris car moins de 37 secondes plus tard, Sylvain Lemay a enregistré le 3e but de l'équipe, assisté de Salter et Gosselin. Quatre minutes plus tard, c'était au tour des Mounties de marquer leur 2e but, compté par Richie Clark. Les Aigles Bleus ont encore une fois terminé cette période en désavantage numérique. Après deux périodes de jeu, le compte était de 3 à 2 en faveur du CUM.

Le gardien Michel LeBlanc du CUM a très bien gardé le filet durant cette période. Il a effectué plusieurs arrêts clés lors des désavantages numériques des siens, protégeant ainsi leur faible avance. De plus, sa performance était encore meilleure si l'on considère que malgré les nombreux rebonds, il a le plus souvent travaillé seul, ou quelques fois avec l'aide d'un seul défenseur.

Au dernier tiers, devant les faiblesses de la défensive des Aigles, Mt Allison a enregistré son 3e but sur un tir de Pat Bruce-Lockhart à 7 minutes 23 secondes. Malheureusement, cette période a mal commencé avec une escarmouche entre Eric Galarneau et un joueur adverse. Après le 4e but des Aigles, compté par le no 17, Claude Gosselin, une autre altercation a entraîné deux joueurs au banc des punitions, dont Richard Létour avec sa 3e du match. À partir de ce moment, les mises en échec ont été plus nombreuses et plus robustes. Encore une fois, LeBlanc a sauvé son équipe avec deux beaux arrêts à la fin de ce tiers. Durant les dernières minutes de jeu, les Mounties ont retiré leur gardien pour profiter

d'une attaque à six. Le trio de Gosselin, les déjoutés et ce dernier a placé la rondelle dans un filet désert, portant ainsi la marque finale à 5 à 3.

En tout, l'arbitre a décerné 50 minutes de pénalités. Malgré la rudesse des Mounties, les Aigles Bleus ont été les plus indisciplinés. Du côté de la défensive des Aigles, il n'y a pas eu d'annulation évidente depuis leur dernier match. Le seul qui ait demeuré à son poste a été Steve Salter, un des meilleurs défenseurs

de l'équipe avec Després.

Malgré cette canne en défensive et ces pénalités inutiles, Len Doucet semblait satisfait de ses joueurs. Le joueur du match a été Eric Galarneau du CUM. Notons que la fiche du Bleu et Or était, après cette rencontre, de 3 victoires et aucune défaite. La prochaine partie des Aigles Bleus à l'extérieur sera à Antigonish, alors qu'ils se mesureront à l'équipe de l'Université St-François-Xavier le 11 novembre prochain. ■

Les Panthers ont répondu en fin de troisième

par Philippe DUROCHER

Les Aigles Bleus en ont échappé une belle dimanche dernier lorsqu'ils ont affronté les Panthers de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à l'aréna Jean-Louis Lévesque. Après avoir pris les devants 4 à 2 en troisième période, le Bleu et Or a dû s'incliner en prolongation par la marque de 5 à 4. Les visiteurs se sont inscrits tôt au pointage lorsque David Flanagan a servi une vive passe à son coéquipier Richard Little qui la fait dévier derrière le gardien Michel LeBlanc.

Dany Gauvin a répliqué pour les Aigles en avantage numérique à mi-chemin en première période; Eric Galarneau a repéré son joueur de centre devant le filet qui y est allé de son quatrième but en autant de rencontre.

À la période médiane, les Panthers ont répété le scénario en inscrivant un filet sur le premier lancer de la période avec 22 secondes d'écoules. Mais moins d'une minute plus tard, Sylvain Lemay, qui connaît un très beau début de saison, a égalé le pointage avec un but spectaculaire réussi dans une position peu ordinaire.

On a dû utiliser une civière pour aider Keith Fard à quitter la patinoire, il se serait blessé au genou. Don McGrath a mérité une pénalité sur le jeu. Par la suite, Richard Little a donné les devants aux Aigles en ramenant une passe qui un des défenseurs des insulaires n'a pu capter pour s'échapper et compter en désavantage numérique.

Le joueur de centre, Mathieu Béliveau, a donné une avance de deux filets aux Aigles Bleus en troisième période lors d'une attaque à cinq. Ses deux autres régularités, Claude Gosselin et Sylvain Lemay, ont été créditées d'une assistance.

La défensive des Aigles s'est défendue pendant plus d'une minute avec deux hommes en moins. Elle a néanmoins cédé plus tard lorsque Dave Shellington a réduit l'avance des Aigles à un seul but.

Ce même Shellington a préparé le filet de Richard Little qui a forcé, avec seulement 22 secondes à écouler en troisième période, la présentation d'une période de prolongation.

Robert Griffin a mis fin à cette après-midi de hockey d'un lancer de la ligne bleue, dévié, mais le but lui fut accordé.

Il y a eu un manque de discipline pour les pénalités et aussi désinvestissement dans notre zone. Les joueurs prennent plus de temps cette année à s'habituer au style universitaire, a commenté l'entraîneur-chef des Aigles Bleus, Len Doucet.

Le prochain match à domicile sera présenté le dimanche 26 novembre. Les représentants de l'Université disputent leurs quatre prochaines rencontres à l'extérieur. ■

suite de la p.14

La capitaine des Angles Bleus cette année, Manon Dallaire, et ses coéquipières, Julie Robichaud et Diane Harvey, ont été très constantes en fin de semaine. Ce trio, avec Louise Vautour, Melody Macdonald et Denise Vautour constitue le six de base du Bleu et Or. Néanmoins, les 11 volleysueuses de Daniel O'Carroll ont joué contre Acadia et rien n'est complètement garanti encore. La saison est encore jeune et Daniel O'Carroll peut se permettre des changements. Manon, Julie et Diane ont très bien joué en fin de semaine. Elles constituent en sorte les piliers de l'équipe. Nous avons fait quelques changements; plusieurs filles n'ont pas joué à leur position habituelle, a expliqué O'Carroll.

Les Angles Bleus vont disputer leur premier match à domicile la fin de semaine prochaine. Elles accueilleront au gymnase du Ceps les porte-couleurs de St-F-X. Le premier match se déroulera samedi à 19h30 et plusieurs prix de présences y seront décernés. «Il va falloir bien se préparer. St-F-X pourrait nous donner plus de difficultés cette saison. Elle sera plus difficile à vaincre qu'Acadia. Cette saison, il faudra travailler un peu plus fort puisqu'il y a moins de grandes joueuses sur l'équipe. On va néanmoins s'ajuster», a conclu Daniel O'Carroll.



ET RECEVEZ-EN UNE GRATUITE

**ELWOOD
BOWLING CENTER**

"JOUER 3 JOUTES"
AU PRIX RÉGULIER

COUPON



REAROCK CUM

858-5371
27 rue Jones

Présentez ce coupon et recevez une semaine
gratuite d'entraînement

FEUILLES 6, 11 du lundi au vendredi
8 - 10 Samedi et dimanche

COUPON





La Lanterne

415 Promenade Elmwood

LUNDI

Aile de poulet
8\$/ch.

15h00 - 18h00

MARDI

Spaghettis
10\$/ch.

15h00 - 18h00

MERCREDI

Super buffet
homard sauté
dans beurre
avec sauce
au fromage

11h30 - 14h00

JEUDI

Buffet du midi
Dîner à la
dîme

11h30 - 14h00

"Hot Beef"
2.99\$

Champignons panés

1.99\$

11h30 - 14h00

"Fish fry"
2.99\$

Champignons panés

1.99\$

11h30 - 14h00

Aile de poulet
8\$/ch.

15h00 - 18h00

Spaghettis
10\$/ch.

15h00 - 18h00

VENREDI

"Steak
& Cola"
5.99\$/ch.

15h00 - 18h00

Buffet du midi
Manche
de poulet
au jus

11h30 - 14h00

SAMEDI

Super
Déjeuner
1.99\$

9h00 - 11h00

Fricot
30\$/ch.

14h00 - 20h00

**Nouvelle
salade césar
aux fruits de
mer avec
pain à l'ail,
tranche de
citron et
sauce
"cocktail"**

**petite 3.25\$
régulière 5.49\$**

COURTEMANCHE

UN NOUVEAU COMIQUE EST NÉ



LE MERCREDI 15 NOVEMBRE 1989, À 20 HEURES
À la Salle de spectacle de l'U. de M.

(Faculté des Sciences de l'éducation)

Billets: disponibles aux deux Librairie Académique
et à l'entrée du Ceps au prix de 18 \$

(Remboursement de 3 \$ au guichet sur présentation d'une carte
pour étudiants et étudiantes, 65 ans et plus, 12 ans et moins)

DANSE PARTOUT

ENTRE CIEL ET TERRE



LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 1989, À 20 HEURES
À la Salle de spectacle de l'U. de M.

(Faculté des sciences de l'éducation)

Billets: disponibles aux deux Librairie Académique
et à l'entrée du Ceps au prix de 18 \$

(Remboursement de 3 \$ au guichet sur présentation d'une carte
pour étudiants et étudiantes, 65 ans et plus, 12 ans et moins)

Une présentation des LOISIRS SOCIO-CULTURELS, en collaboration avec



Bureau
du Québec
à Moncton
Québec